

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 28 juin 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Gilles BORNOT, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. Philippe TISSOT avec pouvoir à M. Philippe DUVERNOY
M. Karim DJILALI avec pouvoir à Mme Ghénia BENSAOU
Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Alixia BEAUTÉ excusée
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à Mme Gisèle CUCHET
Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGERHOFF

OBJET

**RAVALEMENTS DE FAÇADES D'IMMEUBLES – VERSEMENT D'UNE
SUBVENTION**

Cette délibération a été affichée le : 10 juillet 2024

RAVALEMENTS DE FAÇADES D'IMMEUBLES – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Monsieur Christophe FROPPIER expose :

La politique d'aide financière accordée aux particuliers dans le cadre du ravalement de façades de leur immeuble a été actée par délibération du Conseil Municipal en 1987. Elle a été modifiée par délibération du Conseil Municipal en date du 3 novembre 2014.

Une demande de subvention a été déposée. Elle entre dans le dispositif incitatif existant.

Conformément au règlement d'attribution de l'aide financière, ce projet a fait l'objet d'un conseil couleur assuré par la coloriste et une autorisation d'urbanisme a été délivrée.

Nom du demandeur	Adresse des travaux	Montant des travaux TTC subventionnés	Nombre de logement	Taux de la subvention municipale	Montant de la subvention estimé
SCI du 16 rue des Huisselets - M. ROZE Jean-Pierre	14 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	73 216,04 €	2	15% du montant TTC des travaux Plafonné à 61 € le m² et au-delà de 10 logements plafond de 150 € par logement	10 982,41 €

Conformément au règlement d'attribution de cette aide financière, si la facture est inférieure au montant de la dépense retenue pour l'estimation de la subvention susmentionnée, le montant de cette dernière sera réduit proportionnellement.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal décide de procéder au versement de ladite subvention dès la réception de la facture acquittée et après le contrôle de la conformité des travaux à l'autorisation préalable délivrée.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 34
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 10 juillet 2024

Marie-Noëlle BIGUINET